

## **MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES**

**Fourniture, livraison et installation d'un four  
de boulangerie à étages modulaire  
Marché n°26DISP67DBF05**

### **REGLEMENT DE CONSULTATION**

**Date limite de remise des offres : 20/02/2026  
à 17h00**

Code de la commande publique (CCP) adopté par l'ordonnance 2018-1074 du 26 novembre  
2018 et le décret 2018-1075 du 3 décembre 2018

**DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES DE STRASBOURG**

19 rue Eugène Delacroix

BP 16

67035 STRASBOURG CEDEX 2

## Table des matières

I.	Objet du marché .....	3
II.	Téléchargement et composition du dossier de consultation .....	3
III.	Conditions du marché .....	3
1.	Étendue de la consultation et mode du marché.....	3
2.	Compléments à apporter au C.C.P .....	4
3.	Variantes.....	4
4.	Forme juridique de l'attributaire du marché .....	4
5.	Délai de livraison .....	4
6.	Modification de détail au dossier de consultation .....	4
7.	Délai de validité des offres .....	4
IV.	Présentation des offres .....	4
1.	Pièces de la candidature .....	4
2.	Pièces de l'offre.....	5
V.	Jugement des offres .....	5
VI.	Conditions de remise des offres .....	6
VII.	Information aux candidats non retenus.....	6
VIII.	Procédures de recours .....	6
IX.	Renseignements complémentaires .....	7

## I. Objet du marché

Le présent marché a pour objet la fourniture, dépose, pose et mise en service d'un four de boulangerie à étages modulaire

Four de boulangerie à étages modulaire est destiné à la production boulangère.

La prestation est traitée en lot unique.

La description des prestations et leurs spécifications techniques figurent dans le Cahier des Clauses Particulières (CCP).

## II. Téléchargement et composition du dossier de consultation

Le DCE est téléchargeable intégralement sur PLACE.

Il est recommandé de créer un compte sur la plateforme où vous renseignerez notamment le numéro SIRET et la raison sociale de votre société ainsi qu'une adresse électronique de façon à vous tenir informé des modifications éventuelles intervenant en cours de procédure.

Le dossier de consultation relatif à la consultation objet du présent règlement comprend les documents suivants :

- L'acte d'engagement (AE) et ses éventuelles annexes financières
- Le présent cahier des clauses particulières (CCP) ou tout autre document qui en tient lieu et ses éventuelles annexes
- Le CCAG Fournitures courantes et services (arrêté du 30 mars 2021) dans sa version en vigueur au lancement de la consultation
- Le cahier des clauses de sécurité (CCS)
- Annexe 1 : le bordereau de prix unitaire (BPU)
- Annexe 2 : Caractéristiques fonctionnelles
- Annexe 3 : Attestation de visite obligatoire

Le soumissionnaire prend soin de vérifier que le dossier de consultation est complet. Il dispose à cet effet d'un délai de six (6) jours à compter de son téléchargement. Au-delà de cette échéance, le dossier sera réputé complet.

## III. Conditions du marché

### 1. Étendue de la consultation et mode du marché

Le présent marché de fournitures passé par procédure adaptée est soumis aux dispositions des articles L2123-1, R2123-1 et suivants du Code de la Commande publique.

## 2. Compléments à apporter au CCP

Le candidat n'a pas à apporter de modifications ni de compléments au CCP sauf dispositions contraires.

## 3. Variantes

Les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées.

## 4. Forme juridique de l'attributaire du marché

Le marché sera attribué à une entreprise unique ou à un groupement d'opérateurs économiques. En cas de groupement, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.

## 5. Délai de livraison

Le délai de livraison est fixé dans l'acte d'engagement et ne pourra pas excéder 60 jours ouvrés à compter de la notification du marché.

## 6. Modification de détail au dossier de consultation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir former de réclamation à ce sujet.

## 7. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres.

# IV. Présentation des offres

Les soumissionnaires doivent répondre obligatoirement par voie électronique à la présente consultation. Leur offre électronique sera constituée des éléments suivants :

## 1. Pièces de la candidature

Les documents suivants justifient de la capacité du candidat à concourir :

- Lettre de candidature (DC1) ou Document Unique de Marché Européen (DUME)
- Déclaration du candidat (DC2)
- Présentation d'une liste des principales fournitures effectuées au cours des 3 dernières années
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose
- Attestations d'assurance en cours de validité
- K-BIS

## 2. Pièces de l'offre

Un projet de marché comprenant :

- L'AE dûment complété et signé
- Un mémoire technique détaillé comprenant :
  - Documentation technique détaillée
  - Fiches techniques des composants principaux
  - Prestation de garantie à 24 mois minimum
  - Certificats et agréments de conformité
  - Délai de livraison proposé
  - Modalités d'assistance technique et de maintenance après-vente
  - Fiches de sécurité et manuel d'utilisation

Une proposition financière détaillée comprenant :

- Prix du four
- Prix de la livraison
- Prix des options

## V. Jugement des offres

Ce jugement sera effectué dans les conditions prévues aux articles L2152-7 et R2152-1 et suivants du Code de la commande publique.

Les critères intervenant pour le jugement des candidatures sont les suivants :

- La conformité du contenu par rapport aux pièces demandées
- Les garanties sur les capacités professionnelles, techniques et financières

<b><u>Critère principal</u></b>	<b><u>Pondération</u></b>
Caractéristiques techniques	40%
Coût d'acquisition	40%
Critère environnemental	10%
Délai de livraison	10%

Caractéristiques techniques seront jugées sur la base du mémoire technique et des fiches techniques.

Les critères de jugement des offres sont indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante :

- Caractéristiques techniques : 40%
  - Conformité aux spécifications techniques (15 %)
  - Qualité du four et de ses composants (10 %)

- Modalités de formation, documentation et assistance technique (10 %)
- Garantie et SAV (5 %)
- Coût d'acquisition : 40 %
  - Modalités de calcul :  $40 \times (\text{prix minimum observé} / \text{prix du candidat})$
  -
- Critère environnemental : 10%
  - Modalités de calcul :  $10 \times (\text{délai minimum observé} / \text{délai du candidat})$
- Délai de livraison : 10 %
  - Modalités de calcul :  $10 \times (\text{délai minimum observé} / \text{délai du candidat})$

## VI. Conditions de remise des offres

Les candidats doivent transmettre leurs offres exclusivement par voie électronique via la plateforme de dématérialisation PLACE.

Les plis électroniques doivent être déposés avant la date et l'heure limites indiquées en première page du présent règlement.

Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas attendre les derniers jours pour transmettre leur offre afin d'éviter tout problème technique lié à l'encombrement de la plateforme.

Format des fichiers : L'ensemble des documents à remettre à l'appui de l'offre devra être converti au format PDF, seul format de nature à supporter la signature électronique.

## VII. Information aux candidats non retenus

La décision de rejet d'une offre sera notifiée au(x) candidat(s) non retenu(s) via l'envoi d'un courrier électronique transmis à l'adresse mail renseignée lors du dépôt de l'offre.

## VIII. Procédures de recours

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal administratif de Strasbourg  
31 avenue de la Paix – Simone Veil  
67000 STRASBOURG  
Tél : 03 88 21 23 23  
Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Adresse internet (U.R.L) : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé

avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à :

Tribunal administratif de Strasbourg  
31 avenue de la Paix – Simone Veil  
67000 STRASBOURG  
Tél : 03 88 21 23 23  
Courriel : [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr)  
Adresse internet (U.R.L) : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr/>

## IX. Renseignements complémentaires

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats devront s'adresser à :

Unité des Achats et des Marchés Publics (UAMP)  
Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) du Grand Est  
19 rue Eugène Delacroix  
BP 16  
67035 STRASBOURG Cedex 2

Courriel : [dbf-uamp.disp-strasbourg@justice.fr](mailto:dbf-uamp.disp-strasbourg@justice.fr)